

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 28 octobre 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Au titre de ces mesures, le Conseil a adopté les décrets portant :

- approbation des statuts modifiés de la Société béninoise des hydrocarbures (SOBEH), désormais dénommée Société nationale des hydrocarbures du Bénin ;
- approbation des statuts du Centre de prise en charge médicale intégrée du nourrisson et de la femme enceinte atteints de drépanocytose (CPMI-NFED), du Service d'aide médicale d'urgence, du Centre multimédia des adolescents et des jeunes du Bénin ; puis
- modification des statuts de l'Agence béninoise d'électrification rurale et de maîtrise d'énergie (ABERME) et nomination des membres de son Conseil d'administration.

II- Communications.

Contractualisation entre le projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) et différentes structures pour l'acquisition d'intrants agricoles et de tracteurs au profit des producteurs.

Les équipements à acquérir par ledit projet sont destinés à favoriser le développement des filières riz, maïs et maraîchage.

Il s'agit notamment de kits de tracteurs au profit des jeunes entrepreneurs et des coopératives de producteurs agricoles des communes de Covè, Ouinhi, Zagnanado, Zogbodomey, Sèmè-Podji, Porto-Novo, Adjarra,

Akpro-Missérété, Aguégoués, Dangbo, Adjohoun, Bonou, Abomey-Calavi, Sô-Ava et Zè.

Par ailleurs, cet appui passe également par l'acquisition d'engrais sur vivriers, de pesticides et de semences améliorées qui seront mis à la disposition des producteurs.

Les Ministres concernés par le dossier veilleront à l'aboutissement diligent des procédures.

Fait à Cotonou, le 28 octobre 2020,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIN-OURO.-